

LIVRET D'ACCUEIL

décembre 2020



Cheval-Partenaire : la présence guidée
par le cheval



Lieu de formation : HOSTELLERIE DE
PONTEMPEYRAT



Organisme de formation : PERUGIA'RT



Sommaire



[Edito](#)

p.3

[Le lieu de formations en photos](#)

p.4

[Modalités d'accueil, d'organisation et d'accompagnement](#)

p. 5

[Formation « Cheval-Partenaire : La présence guidée par le cheval »](#)

p.6

[Règlement intérieur](#)

p. 8

[Infos pratiques](#)

p.10



[Edito]

Bienvenue à l'Hostellerie de Pontempeyrat

L'Hostellerie de Pontempeyrat est un lieu internationalement renommé pour la formation et l'entraînement des artistes : c'est un endroit de recherche et d'échange pour les artistes de théâtre, danse, cirque, arts martiaux, arts plastiques, chant, clown, marionnettes... et tous arts vivants.

Pontempeyrat est un lieu-refuge et de ressourcement préservé de l'agitation urbaine : c'est un lieu qui recentre et ressource. École de liberté, école buissonnière, école du rêve : on y vient perfectionner son jeu de scène, trouver son processus de création et d'interprétation, développer son métier d'artiste.

Vous vivrez une formation estivale avec la rigueur d'un climat semi-montagnard et la force d'un espace imposant : la vallée de l'Ance.

Près Ance, Présence.

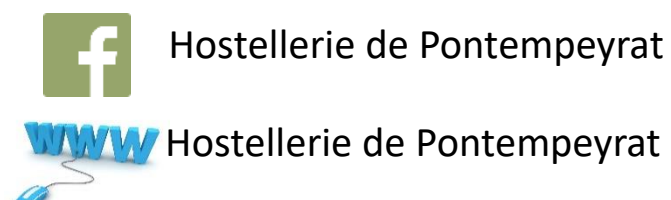
[A savoir]

1) Pontempeyrat se situe en Auvergne à 50 mn en voiture de Saint-Étienne qui est distant de 2h45 de Paris par TGV.

2) Un bus (le 120) part chaque dimanche à 19h20 de la gare TGV de Saint-Étienne et vous amène à Pontempeyrat. Horaires [ici](#).

En face de l'arrêt de bus Pontempeyrat-Bas, vous trouverez le chemin qui mène à l'Hostellerie (300m)..

3) Un site naturel en vallée de l'Ance, 1 rivière, 1 sous-bois, 3 hectares d'espaces verts de plein air, 3 grandes salles de travail, caravanes. Prévoyez des vêtements chauds pour les soirées et un duvet pour les nuits fraîches de moyenne montagne (altitude 800 m) et tenez compte de la rigueur toujours possible du climat d'un plateau en altitude.



L'HOSTELLERIE DE PONTEMPEYRAT



Plus de photos sur :

<https://www.facebook.com/Pontempeyrat/photos>

Accueil Organisation Accompagnement



Bienvenue à l'Hostellerie de Pontempeyrat.

Votre formation va bientôt débuter. Voici des informations qui vous seront utiles.

L'association des Amis de l'Hostellerie de Pontempeyrat, qui gère actuellement le lieu de l'Hostellerie, organise le dimanche soir une réunion sur les modalités pratiques d'organisation de la semaine. Chacun.e est invité.e dans la mesure du possible à être présent dès le dimanche. La réunion sera suivie par la visite du lieu de formation et de votre lieu d'hébergement en caravane.

Voici d'ores et déjà quelques règles de jeu à l'Hostellerie de Pontempeyrat qui va vous accueillir durant ce mois de formation :

Le lieu a opté, afin de peser le moins possible sur le budget des stagiaires, pour la solution d'une cuisine autogérée par chaque stagiaire (cuisine mise à votre disposition) : chacun fait ses courses, sa cuisine et sa vaisselle. Il est attendu de chaque stagiaire du savoir-vivre en collectif : cette cuisine autogérée est un riche exercice de vivre-ensemble.

Concernant l'hébergement en caravane attendant au lieu de formation : les draps et oreillers sont fournis, prévoyez si vous êtes frileux.se d'amener un duvet adapté à la moyenne montagne. Des sanitaires avec douches se trouvent dans le bâtiment principal du lieu de formation. Les serviettes de bain ne sont pas fournies.

Pontempeyrat est un hameau en pleine campagne. Mais vous pourrez faire des courses dans la ville d'Usson ou de Craponne distantes de 5 kilomètres chacune (covoiturage ou bus 120) et aller laver votre linge. Un covoiturage est organisé le lundi matin afin de permettre à chacun.e d'aller faire les courses pour la semaine.

Une connexion wifi est disponible sur le lieu de formation.

Vous souhaitant un stage fructueux et un bon séjour,
L'équipe de l'Hostellerie.



Vanessa Prioux est titulaire
du Galop 7,
De la CEP3 (Capacité
Equestre Professionnelle),
cavalier soigneur,
cavalier entraîneur,
pédagogue équestre

Objectif : Explorer la présence par la relation au cheval avec un travail sur la clarté de l'intention, l'intuition et l'écoute, l'espace et le territoire. Élever son niveau de disponibilité sensorielle et émotionnelle

L'approche

Le regard neutre du cheval nous met face à nous-même, face à nos forces (énergie, joie, douceur...) et à nos faiblesses (agitation, orgueil, incohérences...). L'attitude du cheval, puissant révélateur, nous rapproche de notre véritable nature. La rencontre avec chacun des quatre chevaux permettra à chacun de situer sa qualité d'intention, d'écoute et de territoire, puis de développer sa justesse, son intuition et sa présence.

Le déroulé

Lundi /Thème : Rencontre

Matin : Présentation en cercle de chaque stagiaire et exposé de son parcours, de ses attentes et objectifs. Règles de jeu du stage : chaque moment auprès des chevaux se fera en silence afin de laisser la place à d'autres modes de perception (favoriser l'écoute et l'intuition, notamment) et se mettre au diapason du cheval (mise en place d'une communication non-intellectualisée). Des temps de paroles réguliers auront lieu pour mettre en place un processus équilibré entre discursif et intuitif. Exposé des consignes de sécurité. Rencontre avec les chevaux dans leurs contexte naturel (au pré), puis rencontre individuelle de chaque stagiaire avec chaque cheval dans le rond de longe (espace de travail). Les rencontres sont limitées à 15 minutes ; hormis la limite de temps et le respect des règles de sécurité, aucune consigne n'est donnée afin de laisser libre cours à la spontanéité de la rencontre.

Après-midi : Expérience de la vision proie/prédateur : appréhender le monde des chevaux et leur rapport au temps. Poursuite des rencontres individuelles. Rencontre individu/troupeau.

Mardi / Thème : Connexion

Matin : Échanges sur la journée précédente, puis objectifs du jour. Jeu/voyage sensoriel de l'aveugle et du guide, 30 minutes par personne : renforcer la qualité de présence, d'écoute et de relâchement. Après un rappel des consignes de sécurité et de silence : rencontre individuelle avec le cheval, 10 mn, avec pour objectif de capter le cheval et d'établir une connexion. Observation de ce qui s'est passé : prendre conscience de notre grammaire corporelle (déplacements, regard) et de nos attentes. Expérience renouvelée avec chacun des chevaux.

Après-midi : Poursuite des rencontres du matin. Pansage (soin au cheval) silencieux. Après tirage au sort, chaque stagiaire se verra attribuer un cheval dont il devra prendre soin et qu'il ira découvrir instinctivement durant 1h de temps en le touchant, en l'écoutant et en le humant : en vue, parvenir à un moment de partage.

Mercredi / Thème : Territoire

Matin : Échanges sur la journée précédente, puis objectifs du jour. Jeu/expérience sur le champ/territoire-espace, d'abord en individuel, puis en groupe. Jeu avec deux aveugles (chacun défendant un territoire) et deux « testeurs de bulles » : renforcer l'écoute intuitive et la perception de soi-même aussi bien que de l'autre - et par là-même, la confiance. Puis, expérimentation auprès de chacun des chevaux.

Après-midi : Poursuites des expérimentations du matin.

Jedi / Thème : Ecoute et rythme

Matin : Échanges sur la journée précédente, puis objectifs du jour. Jeu du meneur&mené : le meneur marche en essayant de sentir le rythme propre à son partenaire - jeu favorisant l'écoute mutuelle et le sentiment d'harmonie. Puis, expérimentation auprès de chacun des chevaux.

Après-midi : Poursuites des expérimentations du matin. Le travail sur le rythme est généralement plus ardu auprès des chevaux. Les participants devront conjuguer l'écoute du rythme à une qualité d'intention.

Vendredi / Thème : Intention et cohérence

Matin : Échanges sur la journée précédente, puis objectifs du jour. Un dispositif de barres au sol et de cubes sera placé dans l'espace de travail (rond de longe) afin de permettre à chacun d'expérimenter sa cohérence d'intention et d'écoute.

Après-midi : Poursuites des rencontres du matin. Puis, pansage silencieux ; après tirage au sort, chaque stagiaire se verra attribuer un cheval dont il devra prendre soin durant 1h. Enfin, chaque participant passera un temps auprès du troupeau entier dans le rond, sans rien attendre ni rien demander – expérience de présence s'appuyant sur les acquis de la semaine.



Règlement intérieur du lieu de formation

Tout visiteur ou usager du lieu s'engage à respecter le présent règlement intérieur. Chacun est invité à adopter un comportement correct et respectueux à l'égard de toute autre personne présente dans les locaux.

Un accès de plein pied est possible aux personnes en situation de handicap à mobilité réduite dans les salles de travail.

Les mineurs non accompagnés par leur parent ne sont pas autorisés à pénétrer dans le lieu de formation.

Les animaux domestiques sont interdits.

Considérant que plusieurs formations ont lieu simultanément sur le lieu : ne pas déranger le travail des autres professeurs et stagiaires ; ne pas traverser les espaces intérieurs et extérieurs où a lieu une autre formation, ne pas assister aux autres formations (y compris stages se déroulant en extérieur) .

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments, y compris dans la cheminée de la salle de restauration et dans les caravanes. Interdiction en application de l'article R. 3511-1 à R. 3511-7 du code de la santé publique.

En extérieur, il est obligatoire de jeter son mégot dans les poubelles de cigarettes

Il est interdit de monter sur les toits des bâtiments

Il est possible au stagiaire d'entreposer du matériel artistique à condition que son matériel soit assuré contre les risques de dégât des eaux, d'incendie et de vol, et de renoncer à tout recours contre l'organisme de formation ou le lieu de formation.

Il est interdit d'utiliser le matériel appartenant à d'autres stagiaires ou au lieu de formation (costumes, accessoires, mobilier).

Il est strictement interdit d'ouvrir les tableaux et les équipements électriques des locaux. Un réseau triphasé spécifique peut être mis à disposition de l'éclairage scénique moyennant le paiement des kilowatts consommés.

Il est strictement interdit de modifier ou démonter les éléments du grill du plateau.

Il est interdit de laisser stationner des véhicules (camionnettes, automobiles, motos, vélos) devant les bâtiments, sauf déchargement rapide ; un parking est prévu à cet effet.

En cas d'incident, le stagiaire s'engage à réparer ou remplacer tout mobilier ou immobilier dégradé, les réparations étant faites après validation de l'équipe de direction.

Le stagiaire veillera à la fin du stage à emporter tout matériel lui appartenant. Les effets personnels non réclamés seront remis dans un délai de trois mois au Secours Populaire.

Chacun veillera à adopter un niveau sonore qui ne gêne pas le voisinage (conversation téléphonique, poste émetteur de musique...)

Les personnes sont responsables financièrement des dégradations qu'elles auraient occasionné dans le lieu.

Modalités d'intervention médicale en cas d'urgence : l'Hostellerie est équipée d'une armoire à pharmacie à destination des usagers pour des petites blessures. En cas de blessures plus graves, contactez le médecin de votre choix sur les communes environnantes.

Liste du personnel responsable de la vie sur le lieu : / Alexandre del Perugia (président) / Franck Favergeat (bénévole) / Tristan Lhommel (bénévole) / Robin Coulon (bénévole)

Règlement spécifique aux différents espaces au sein de l'Hostellerie de Pontempeyrat

Ne jamais déplacer les objets et meubles de l'Hostellerie, sous aucun prétexte
Laisser les locaux dans l'état de propreté où vous les avez trouvés
Ne pas quitter pas une pièce sans éteindre la lumière si personne ne s'y trouve.

SALLE DU RESTAURANT

- Ne jamais laisser traîner des affaires personnelles.
- Pas de stockage de bois en salle du restaurant ni sous la mezzanine, uniquement dans les coffres à bois de la cheminée.
- Il est interdit d'utiliser le piano pendant les cours ; refermer le couvercle après utilisation, ne rien poser sur le piano et prendre soin du piano.
- La salle du restaurant n'est pas une salle de jeu (pas de jeux de ballons, par exemple), mais une salle d'accueil et de calme. Cependant, il est interdit de s'allonger dans les canapés.

SALLE DES ETAIS

- Cette salle est en cours de travaux et inapte à l'accueil de public : ne pas l'utiliser.

SALLE DU MOULIN

- Pas plus de 19 personnes dans cette salle.
- Ne pas toucher le poêle à granulés, demander à un responsable du site.

SALLE CAYENNE

- Ne pas monter sur la mezzanine. Interdiction de toucher le matériel qui s'y trouve.
- Faire attention au tapis de danse quand ceux-ci sont utilisés.
- Ne pas monter dans la caravane argentée.
- S'asseoir avec précaution sur les sièges de théâtre qui sont fragiles.

CARAVANES

- Chacun.e est invité à laisser sa caravane propre après son séjour en veillant à éteindre le radiateur et à ramener les draps.
- Pour des raisons de sécurité-incendie et d'hygiène, les cigarettes sont interdites dans les caravanes, ainsi que les bougies et encens.
- Respect du silence dans la zone des caravanes. Cette zone est un espace d'intimité et non de jeu.

SALLE DE LA SCIERIE

- Ne pas monter sur les charpentes.
- Ne pas toucher la grande porte vitrée : demandez à un responsable si vous avez besoin de l'ouvrir ou de la fermer.
- La mezzanine n'est pas un lieu de séchage : un espace d'étendage est prévu à cet effet sous les pins entre la salle de la scierie et la salle Cayenne.

4

CUISINE COMMUNE

- Chacun.e disposant de son espace de rangement pour sa nourriture (placard et frigidaire), ne pas déposer ailleurs ses affaires et ne rien laisser sur les plans de travail.
- Chacun.e nettoie, sèche et range sa vaisselle dès son repas terminé ; ne rien laisser sur les égouttoirs.
- Veiller rigoureusement à éteindre les plaques chauffantes électriques ou à gaz des cuisinières.

LOCAUX ET MATERIELS TECHNIQUES

- Seules les personnes habilitées gèrent la salle des machines, le chauffage central, le gaz en cuisine, le poêle à granulés, la chambre froide.

LOCAL TECHNIQUE EXTERIEUR DE RANGEMENT et GARAGE

- Accès strictement interdit à toute personne non habilitée.
- Il est interdit de conduire un véhicule appartenant au lieu (tracteur, etc).

DOUCHES

- L'accès des douches n'est plus autorisé lorsque les cours ont débuté dans la salle de la scierie.
- Laisser les douches propres après son passage.

TOILETTES

Laisser les toilettes propres après son passage.

Infos pratiques

Hostellerie de Pontempeyrat, 471 chemin du viaduc, Pontempeyrat, 42550 Usson-en-Forez

Comment se rendre à Pontempeyrat ?

- En train et bus : gare TGV de Saint-Étienne (à 2h45 de Paris), puis prendre le bus N° 120 direction Craponne/Arzon (tarif : 2 euros). Au bout du chemin en face de l'arrêt de bus 120, vous trouverez l'Hostellerie à 300m.
- En voiture : Pontempeyrat (42550) est situé sur la RD498 entre Usson-en-Forez et Craponne-sur-Arzon.

Nota Bene

Le dernier bus 120 part le dimanche en toute fin d'après-mid de la gare TGV de Saint-Étienne et vous amène à l'arrêt Pontempeyrat-Bas. Horaires [ici](#). Ne le manquez pas : c'est le dernier de la journée ! et nous ne pourrons pas venir descendre à Saint-Etienne vous chercher. Si cela vous arrive, optez pour une chambre chez l'habitant via AirBnB ou autre solution, et prenez le 1^{er} bus du lundi matin.

Votre interlocuteur responsable de l'administration du lieu de formation

Franck Favergeat, administrateur délégué

mail hostelleriedepontempeyrat@gmail.com